



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

QUESTIONNAIRE ELECTIONS REGIONALES JUN 2021

REGION : GRAND EST

LISTE : Il est temps !

TETE DE LISTE : Eliane ROMANI

Vos motivations sur les enjeux écologiques :

Le réchauffement climatique et la lutte contre l'érosion de la biodiversité doivent devenir deux grandes priorités de la Région. Cela passera à la fois pour une politique active de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de protection de la nature, et surtout par l'application stricte d'un principe de cohérence dans les décisions publiques. A noter que nous avons conscience que ces enjeux peuvent parfois donner lieu à des décisions contradictoires (Énergies renouvelables et biodiversité). La région devra être modèle dans ses décisions. Nous ambitionnons également d'améliorer la gouvernance en faisant enfin aboutir la création d'une Agence Régionale de la Biodiversité Grand Est doté de moyens lui permettant d'être un lieu de partage, et dans la gouvernance visant à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre du SRADDET. Nous mettrons également un effort particulier concernant la prise en compte de l'avis des citoyens.

Toutes nos propositions en lien avec la démocratie ici : <https://www.ilesttemps2021.fr/une-region-citoyenne-ethique-et-exemplaire>

Votre ambition en matière d'Espaces naturels protégés :

La stratégie la plus efficace pour assurer le maintien d'une biodiversité ordinaire est d'assurer une conservation des habitats naturels favorables et interconnectés.

Il est nécessaire que le Grand Est développe une ambition plus forte en matière d'espaces protégés. Le SRADDET actuel envisage seulement 2 % d'aires protégées (contre 1.8 % actuellement) et 4 % d'espèces sous protection forte, alors que les objectifs nationaux sont de 10 %. Nous souhaitons aller beaucoup plus loin en proposant :

- La création de nouvelles Réserves Naturelles Régionales et de 2 nouveaux Parcs Naturels Régionaux.
- Un objectif de 10% du territoire régional protégé, avec dans un premier temps, 3% du territoire régional en espaces fortement protégés (environ 170.000 hectares).
- Appliquer fermement l'ambition de zéro artificialisation nette des sols et empêcher l'implantation de grandes surfaces commerciales et industriels de plus de 2000m².
- De soutenir les projets d'écoponts comme celui du col de Saverne, important pour les déplacements des espaces.

Toutes nos propositions pour défendre les espaces naturels : <https://www.ilesttemps2021.fr/biodiversite-environnement>

Votre vision de l'agriculture de demain :

Les premiers arbitrages nationaux qui concernent la PAC font apparaître un manque d'ambition quant à l'intégration des enjeux écologiques. La Région, dans le cadre de ses compétences, devra mettre en œuvre une politique ambitieuse permettant d'accompagner fortement la transition vers l'agroécologie et vers une alimentation plus durable. Nous souhaitons pour cela :

- Mettre en place des contrats de transition avec les agriculteur.trice.s pour une reconversion vers le bio : accompagner pendant toute la période de transition (par la formation, l'accès aux différentes aides et la majoration des aides à l'investissement de la PAC).
- Utiliser le levier de la commande publique pour valoriser l'agriculture bio, raisonnée et locale : dans les cantines scolaires des lycées, des administrations...

- Renforcer et mettre en place des systèmes alimentaires territoriaux par bassin de vie, pour mettre en lien les collectivités avec les producteurs.rice.s et mutualiser les bonnes pratiques.
- Orienter et accompagner les agriculteur.trice.s vers les pratiques écologiques : créer des tiers-lieux de partage de compétences et un observatoire des bonnes pratiques, favoriser le retour à la plantation de haies, à la préservation des corridors écologiques et l'agriculture de conservation.

Vos objectifs en matière d'aménagement durable du territoire:

Collectivité en charge de la planification à l'échelle régionale, la Région doit jouer un rôle essentiel dans la lutte contre l'artificialisation des sols et dans le respect des équilibres entre développement et préservation de la biodiversité. La région devra accorder une vigilance particulière concernant ces enjeux et modèle dans ses arbitrages.

Nos objectifs :

- Protéger les espaces naturels de pleine terre. C'est l'ambition portée par l'objectif « zéro artificialisation nette » inscrit au plan biodiversité présentée par le gouvernement à l'été 2018,
- Limiter les dégâts collatéraux à l'artificialisation des sols : l'accélération de la perte de biodiversité, le réchauffement climatique (un sol artificialisé n'absorbe plus le CO2), l'amplification des risques d'inondations (imperméabilité des sols), la réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir, l'accroissement des dépenses de déplacement et à l'amplification de la fracture territoriale
- Encourager toutes les collectivités dans la démarche de réduction de l'emprise foncière : privilégier l'accompagnement vers les bonnes pratiques avant la réglementation stricte et les sanctions.

Notre démarche pour zéro artificialisation des sols :

https://www.ilesttemps2021.fr/se_fixer_comme_objectif_z_ero_artificialisation_des_sols

Votre attachement à l'éducation des jeunes sur les sujets climatiques et écologiques :

Il est primordial d'ancrer le respect et la protection de la nature dans les mœurs, notamment en y sensibilisant les nouvelles générations dès le plus jeune âge.

Nos engagements :

- S'assurer que chaque enfant puisse avoir une sensibilisation à la nature (et au développement durable) dans son parcours scolaire ou extrascolaire.
- Faire en sorte que tou.te.s les habitant.e.s de la région soient à moins d'une heure d'une Réserve ou d'un Parc naturel régional, avec un lieu d'éducation et de découverte de l'environnement.
- Soutenir les associations ayant pour objet principal la préservation de la Nature et l'éducation à la Biodiversité (conservatoires régionaux d'espaces naturels, LPO, associations naturalistes régionales ...).
- Faire des aires protégées des lieux de sensibilisation et d'éducation.
- Mettre en place un "îlot de biodiversité" dans chaque lycée, afin que les élèves soient en contact avec les enjeux de biodiversité de leur région.
- Donner des moyens aux enseignants pour porter des projets avec le soutien des associations).

Votre manière d'appréhender le partage de l'espace naturel par les différents utilisateurs sportifs et de loisirs :

Nous souhaitons développer l'éco-tourisme, vert, local et pour les habitant.e.s. Pour cela, nous nous engageons à :

- Promouvoir un tourisme de nature qui ne ravage pas les écosystèmes et qui se fait en cohabitation avec les animaux sauvages et leurs habitats.
- Limiter l'accès en voiture aux montagnes et stations de sports d'hiver : chaque année, la cohabitation sur les routes de montagnes (notamment sur la route des Crêtes dans les Vosges) est rendue difficile entre les randonneurs, vélos, motos, voitures ... Il faut privilégier l'accès en transports en commun (trains et bus), avec des parkings relais dans les vallées.

Nous souhaitons aussi favoriser une nouvelle cohabitation entre la chasse et les autres usages de la nature. Pour cela, nous nous engageons à expérimenter le principe d'un jour sans chasse, notamment dans les Parcs naturels et Réserves